



Église des Pays de l'Ain

17 Novembre 2022 • N° 12



Bouiversés et résolus

Chers frères et sœurs,

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, nous avons entendu la stupéfaction, la colère, la tristesse, le découragement suscités par ce que nous apprenons au sujet de Mgr Michel Santier, ancien évêque de Luçon puis de Créteil, et maintenant au sujet de Mgr Jean-Pierre Ricard, ancien archevêque de Montpellier puis de Bordeaux.

Nous sommes conscients que ces révélations affectent douloureusement les personnes victimes, en particulier celles qui avaient choisi de nous faire confiance.

Nous constatons l'ébranlement de nombreux fidèles, de prêtres, de diacres, de personnes consacrées. Ces sentiments sont également les nôtres. Membres d'un même corps

ecclésial, nous sommes nous aussi blessés, atteints en profondeur. [...]

Frères et sœurs, humblement mais de tout cœur, nous continuons le travail entrepris pour que l'Église soit une maison plus sûre. Les personnes victimes demeurent plus que jamais au cœur de notre attention. Vos attentes et vos exigences sont légitimes et vraiment entendues. Nous les accueillons comme venant du Seigneur lui-même. C'est tous ensemble, nous en avons conscience, que nous pouvons contribuer à une fidélité renouvelée à l'Évangile. Telle est notre détermination résolue. Telle est notre humble prière.

A Lourdes, le 8 novembre 2022
Assemblée plénière des évêques de France. Extrait de la lettre aux baptisés «Bouiversés et résolus»

Agenda de notre évêque

•Du jeudi 3 au mardi 8 novembre

Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

•Jeudi 10 novembre

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Conférence de tutelles de l'Enseignement catholique

Conseil diocésain de l'Enseignement catholique

•Vendredi 11 novembre

Journée de récollection de l'équipe provinciale vocations filles à Ars

•Lundi 14 novembre

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

•Mardi 15 novembre

Visite pastorale de l'Institution scolaire St Joseph de Miribel

•Mercredi 16 novembre

Commission discernement embauche

•Jeudi 17 novembre

Présence au sanctuaire d'Ars

Rencontre de l'équipe synodalité du doyenné Plaine de l'Ain à Ambérieu en Bugey

•Vendredi 18 novembre

Fraternité missionnaire diocésaine
Rencontre responsables nationaux
Parcours Alpha

•Samedi 19 novembre

Confirmations doyenné de Dombes à Villars les Dombes
Lancement des JMJ 2023 à Ars

•Lundi 21 novembre

Visite de la communauté des Dominicaines de Trévoux

•Mardi 22 novembre

Rencontre des prêtres du doyenné Revermont à Coligny

•Mercredi 23 novembre

Rencontre de l'économe et du vicaire général

•Jeudi 24 novembre

Assemblée des doyens à l'évêché

•Vendredi 25 novembre

Visite de la communauté des Sœurs de St Joseph à Bourg en Bresse

•Samedi 26 novembre

Confirmations à Miribel
Confirmations doyenné Val de Saône à Ars



•Mardi 29 novembre

Rencontre des évêques et des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique des diocèses de la région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon
Soirée au séminaire St Irénée à Lyon

•Mercredi 30 novembre

Rencontre entre l'équipe animatrice de la Maison St François de Sales et les évêques référents à Paray le Monial

Nominations

Fins de mission

M. l'abbé Antoine DESARBRE, arrivé au terme de la mission de délégué épiscopal pour la vie consacrée, reçue en 2016, en est déchargé à sa demande à dater du 1er novembre 2022. Il conserve ses autres charges. L'évêque le remercie pour la mission accomplie pendant six ans auprès de la vie consacrée.

M. l'abbé Dieudonné MVUATU, arrivé au terme de la mission reçue à dater du 1er septembre 2013 et prorogée à dater du 1er septembre 2019, est déchargé de l'office de curé des groupements paroissiaux de Saint-Denis-lès-Bourg et de Péronnas, à dater du 1er novembre 2022. Un logement est mis à sa

disposition selon les conditions financières prévues pour les prêtres n'ayant pas de ministère paroissial.

M. Marcel BOUVIER, arrivé au terme de sa mission, est déchargé de sa responsabilité de Président de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes, à dater du 7 octobre 2022. L'évêque de Belley-Ars le remercie vivement, ainsi que son épouse Sylvie, pour le travail accompli au sein de l'Hospitalité diocésaine depuis 2014 et pour l'accompagnement de M. et Mme GUEUGNEAU pendant les premières semaines de leur mission.

Nouvelles missions

M. Pierre GUEUGNEAU et Mme Sylvie GUEUGNEAU sont nommés respectivement Président et Vice-Présidente de l'Hospitalité diocésaine Notre Dame de Lourdes, pour une durée de trois ans, à dater du 7 octobre 2022.

Jubilé 2022-2023



Dates du Jubilé

Pour célébrer l'ouverture du Jubilé 2022, l'ancienne église Saint Nicolas du Monastère de Brou a été choisie avec l'autorisation des autorités civiles. Mgr Devie en avait fait le centre de la refondation du diocèse en 1823.

A l'occasion de la messe d'ouverture du Jubilé un livret a été réalisé et distribué comportant une brève histoire de l'Eglise des Pays de l'Ain, une présentation du monument de Brou et l'évocation de 18 grandes figures du diocèse depuis Mgr Devie à nos jours et le programme des chants de la messe.

Ce livret est toujours disponible sur demande au service de [communication du diocèse](#).



MONASTÈRE
ROYAL
DE BROU
ÉGLISE DE BELLEY

Messe d'ouverture du Jubilé

Dimanche 9 Octobre

MONASTÈRE ROYAL DE BROU

2022

- Dimanche 11 déc. 2022 : la piété populaire : crèches à Saint-Vulbas et lumière de Bethléem
- Janv. 2023 : fêtes du jubilé pour l'épiphanie
- Jeudi 2 fév. 2023 : la vie consacrée
- Samedi 25 fév. 2023 : éducation et vocation à Meximieux
- Samedi 11 mars 2023 : architecture et art sacré à Ferney-Voltaire
- Samedi 29 avr. 2023 : la mission au Sanctuaire de saint Pierre Chanel à Cuet
- Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023 : la pensée sociale de l'Eglise à Jujurieux
- Vendredi 16 juin 2023 : la sanctification des prêtres à Ars
- Du samedi 24 au lundi 26 juin 2023 : le diocèse, la cathédrale et l'évêque, clôture du jubilé à Belley

Retrouvez le détail des événements jubilaires sur le site internet du diocèse <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/archives/jubile-2022>



Homélie de Mgr Roland, messe d'ouverture du Jubilé au monastère de BROU Dimanche 9 octobre 2022 28^e dimanche du temps ordinaire (C) 2 Rois 5, 14-17 ; Psaume 97 ; 2 Tm 2, 8-13 ; Luc 17, 11-19

Voici que nous ouvrons le jubilé des 200 ans du diocèse de Belley-Ars. Mais qu'est-ce au juste qu'un jubilé ? Vous le savez peut être, le terme de jubilé a pour origine le mot hébreu *yôbel*, qui désigne la corne du bélier. Cette corne de bélier servait de trompe. C'est au son de cette trompe qu'on annonçait l'ouverture d'une année sainte tous les 50 ans. Le son de la trompe suscitait alors des cris de joie. Parce que cette année sainte constituait une sorte de super sabbat. C'était censé être une année de repos et de rémission. Repos pour la terre cultivée, redistribution des terrains, affranchissement des esclaves, remise de dette... Bref, autant de pratiques destinées à rappeler à la créature humaine qu'elle n'est pro

priétaire de rien, mais que tout est don de Dieu. Cette année jubilaire était destinée à rompre le rythme de l'activité humaine, où l'homme tend à se comporter comme s'il était maître de tout. On s'arrête et on apprend à tout recevoir de Dieu à nouveau.

Aujourd'hui le mot jubilé évoque la joie marquant un anniversaire important. Par exemple des noces d'or. Pour nous la notion de jubilé conjugue donc l'idée de l'allégresse, de l'action de grâce et celle de la mémoire. On se souvient du passé et on rend grâce de ce qui est advenu. Il faut préciser que cette pratique permet de vivre le présent dans la confiance et de se projeter dans l'avenir avec espérance. Parce qu'en opérant une relecture du chemin parcouru, on prend du recul et ce faisant on perçoit alors bien plus précisément combien Dieu est le Maître de l'histoire et combien il est fidèle à son Alliance avec les hommes. On perçoit clairement que l'œuvre de Dieu ne cesse pas de s'accomplir ; que l'Esprit Saint est à l'œuvre ; et que Dieu n'abandonne jamais l'homme dans le malheur où il peut se mettre.

Il se trouve, fort heureusement, que les lectures bibliques de ce dimanche nous invitent précisément à ces deux réalités : la mémoire et l'action de grâce. Dans la 2^e lecture


Saint Paul nous recommande en effet de raviver notre mémoire défaillante, contre l'amnésie collective qui caractérise nos sociétés : « Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts ». Il avertit : « On n'enchaîne pas la parole de Dieu. » Et il conclut : « Si nous manquons de foi, lui reste fidèle à sa parole, car il ne peut se rejeter lui-même ».

Quant à l'évangile, il relate l'histoire d'un samaritain lépreux rendant gloire à Dieu parce que Jésus l'a guéri. Et l'orientation sur l'action de grâce est claire puisque le verset introductif qui accompagne l'Alleluia est : « Rendez-grâce en toute circonstance ! » L'Evangile nous réveille et nous pousse à sortir de l'ingratitude, qui caractérise fortement aussi la société actuelle. Aujourd'hui Jésus rencontre donc une dizaine de lépreux. Vous savez tous ce qu'est la lèpre. C'est une maladie infectieuse, transmissible, qui provoque des lésions cutanées et nerveuses. Sans traitement, ces lésions entraînent de graves conséquences invalidantes. On sait aussi que cette maladie, connue depuis l'Antiquité, a toujours été un fléau marqué par la stigmatisation et l'exclusion sociale. On fuit le lépreux, on se détourne de lui, on le condamne à vivre en marge. Ainsi, dans la Bible, la Loi juive fixe cette règle pour le lépreux : « Il habitera

à l'écart, son habitation sera hors du camp. » (Lev 13, 46). Chez nous, des lieux-dits portant le nom de La maladrerie ; ou encore des quartiers nommés saint Lazare ou La Madeleine gardent le témoignage d'espaces autrefois réservés à l'habitat de lépreux.

Cette maladie, avec l'exclusion sociale qu'elle entraîne offre une image du péché et de ses conséquences. Comme la lèpre physique, le péché altère l'intégrité. Il défigure l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Comme la lèpre physique, le péché crée des lésions, il paralyse, il rend invalide. Il a pour conséquence d'isoler des autres en même temps qu'il coupe de Dieu. C'est-à-dire qu'il opère tout le contraire de l'Alliance. Laquelle Alliance introduit dans la communion divine et la vie fraternelle. Dans la rencontre de ce jour, nous constatons qu'en guérissant les lépreux de leur maladie, Jésus leur permet une réintégration dans la communauté. Ainsi, en nous libérant du péché, Jésus nous réintègre simultanément dans la communion avec Dieu le Père et avec nos semblables.

Mais n'ignorons pas à quel prix se réalise cette réintégration ! Pour ce faire, Jésus vient prendre sur lui tout le poids du péché des hommes.



Lorsqu'il est crucifié, Jésus accomplit en sa personne la figure du Serviteur Souffrant décrit par le prophète Isaïe. Ce Serviteur Souffrant dont on se détourne et qui, pourtant, guérit les hommes par les plaies dont il est lui-même frappé : « Il était sans apparence ni beauté qui attire nos regards, son aspect n'avait rien pour nous plaire. Méprisé, abandonné des hommes, homme de douleurs, familier de la souffrance, il était pareil à celui devant qui on se voile la face, et nous l'avons méprisé, compté pour rien. En fait, c'était nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé. » (Is. 53, 2b-4a).

L'Évangile d'aujourd'hui nous rapporte que sur dix lépreux guéris par Jésus, un seul revient vers lui pour rendre grâce à son Sauveur et glorifier Dieu à pleine voix. Détail non sans importance, il s'agit d'un étranger, d'un Samaritain. Lui seul juge qu'il est plus urgent de commencer par remercier celui qui l'a guéri que de se soucier de réaliser les démarches obtenant la réintégration sociale. Les neuf autres ont poursuivi leur chemin afin de se présenter aux prêtres (cf. Lev. 13, 16) qui avaient le pouvoir de constater la guérison et d'annuler le verdict d'impureté légale. Ces neuf lépreux guéris sont tellement préoccupés par l'accomplissement de ce geste rituel prescrit par la Loi

et demandé par Jésus, qu'ils placent le sens de la guérison dans le rite et oublient complètement Jésus qui est leur Sauveur ; et ils oublient Dieu le Père qui leur a envoyé Jésus pour les rendre à la vie. Est-ce que nous n'avons pas bien souvent à nous reconnaître dans ces neuf lépreux ? Comme eux, nous oublions souvent la grâce de Dieu reçue de Jésus Christ, et nous nous emparons de la vie que Dieu nous donne !

L'homme est en effet toujours guetté par l'amnésie et souvent perverti par l'égoïsme. N'est-il pas enclin, en effet, à considérer son existence comme quelque chose de normal ? A prendre son salut pour un dû ? N'est-ce pas au fond le péché d'Adam et Eve, qui saisissent la vie que Dieu leur donne et se l'approprient ? Ils ne veulent pas avoir à dire merci. Ils refusent d'être redevables de quoi que ce soit envers Dieu. N'avons-nous pas alors besoin d'un étranger pour percevoir la grâce ? Comme le Samaritain de l'évangile, il nous faut un étranger, c'est-à-dire quelqu'un qui n'est pas habitué à nos traditions, et qui discerne clairement l'essentiel. N'est-ce pas le cas lorsque nous rencontrons des jeunes convertis, qui, bien souvent, savent s'émerveiller et rendre grâce davantage que nous !

Nous ne devons pas oublier que toute notre vie doit être eucharistique, que le chrétien comme le juif, c'est d'abord l'homme qui rend grâce, pour la vie qu'il reçoit constamment de Dieu le Père ; il rend grâce pour le Salut que lui obtient Jésus Christ par sa Croix ; pour l'Esprit Saint répandu sur lui et qui fait de lui un fils de Dieu. Rendre grâce, c'est une attitude d'humilité et de justice : c'est reconnaître que la vie nous vient d'un Autre et qu'elle nous est donnée gracieusement, gratuitement.

Telle est donc notre 1^o vocation : chanter la louange de Dieu. Bien souvent nous nous dispersons, et nous nous querellons même, au sujet d'actions à réaliser. Alors que le 1^o signe auquel on reconnaît les chrétiens, c'est qu'ils se rassemblent le dimanche pour chanter la louange de Dieu. Et si l'Eucharistie, comme le décrit si bien le dernier Concile, est à la fois Source et Sommet de la vie chrétienne, c'est précisément parce qu'elle est le lieu où les pécheurs pardonnés se rassemblent pour rendre grâce, ceci afin que toute leur existence devienne toujours davantage une vivante action de grâce à la gloire du Père. N'oublions jamais la recommandation de St Paul aux Ephésiens, dont s'inspire le verset de l'Alleluia : « A tout moment et pour toutes choses, au nom de Notre Sei-

gneur Jésus Christ, rendez grâce à Dieu le Père.» (Eph. 5, 20)

Et les neuf autres, où sont-ils ? « Les neuf autres, où sont-ils ? Il ne s'est trouvé parmi eux que cet étranger pour revenir sur ses pas et rendre gloire à Dieu ? « Cette question de Jésus doit devenir la nôtre et comme nous hanter. Nous ne pouvons pas être indifférents à l'absence de nos frères. Nous devons avoir conscience que nous avons mission de les aider à percevoir le don de Dieu et à entrer dans une attitude d'action de grâce. Si nous voulons qu'ils perçoivent le don de Dieu, cela nous engage à le leur révéler par l'exercice de la charité fraternelle. C'est à travers l'amour gratuit que nous leur porterons qu'ils pourront découvrir le prix infini qu'ils ont aux yeux de Dieu. Nous n'avons pas le droit de demeurer indifférents tant que les autres ne glorifient pas le Père avec nous, tant qu'ils n'en viennent pas à confesser, tel le syrien Naaman (2 R 5, 15) : « Désormais, je le sais : il n'y a pas d'autre Dieu, sur toute la terre, que celui d'Israël.»

En ouvrant cette année jubilaire, nous entreprenons de nous souvenir de tout ce qui a été réalisé dans notre diocèse il y a 200 ans. A l'époque, la situation sociale et religieuse, peu après la Révolution, n'avait rien à envier à la nôtre. Les défis ne manquaient pas.

En contemplant ce qui s'est passé, nous ne pouvons que rendre grâce pour le renouveau qui est né, et en particulier pour l'élan missionnaire impulsé par Mgr Raymond Devie. En contemplant ce qui a été réalisé il y a 200 ans, dans un contexte difficile, semblable au nôtre à bien des égards, nous en recevons une leçon d'espérance, nous serons stimulés et encouragés pour trouver un élan nouveau et entrer ainsi plus résolument dans la dynamique de la nouvelle évangélisation.

Le contexte présent est certes difficile. Nous sortons à peine d'une crise sanitaire, qui nous a fortement ébranlés. C'est aussi le déséquilibre écologique, les incertitudes sociales et économiques, la fragilité de l'équilibre mondial et de la paix et l'entrée dans une crise anthropologique majeure. Dans l'Eglise, outre la baisse considérable d'effectifs, nous avons été choqués et humiliés par la récente mise en lumière de crimes pédophiles de la part d'un certain nombre de membres de notre corps. Dans ce contexte, le risque majeur serait de céder à la peur. Mais se laisser prendre par l'angoisse reviendrait à oublier que le Christ est vainqueur ! « Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts » recommandait saint Paul dans la 2^e lecture.

Nous ne devons pas céder à la paralysie, mais saisir aussi les chances de cette époque marquée par des attentes fortes. Partout on peut percevoir un besoin d'espérance, une soif de fraternité ; un besoin de perspectives à la hauteur de notre vocation humaine.

Bref, un besoin d'amour authentique et d'une initiation au don de soi-même.

Or nous, chrétiens, avons un trésor inouï à partager : le Christ. Il nous revient d'annoncer l'éternelle nouveauté du Christ et de proposer à chacun le salut offert par le Christ. Pour cela n'oublions pas que nous sommes tous envoyés en mission par le baptême et tous également appelés à la sainteté, c'est-à-dire à la perfection de l'amour.

+ Pascal ROLAND





Intervention de Mgr Pascal Roland au colloque sur Mgr Alexandre-Raymond DEVIE Bourg-en-Bresse, le 12 Octobre 2022


Quelle compréhension et quel message pour le XXI siècle ? Réflexions et premier bilan

Il ne m'est certes pas aisé de prendre la parole à l'issue de ce colloque. C'est en effet une mission redoutable que de devoir s'exprimer après des intervenants hautement qualifiés, qui ont consacré de nombreuses heures à travailler leur sujet, alors que je n'ai pas moi-même de compétence particulière dans les disciplines qui sont les leurs, ni de titre spécifique m'autorisant à intervenir.

Pour commencer, je tiens à les remercier chaleureusement de leur contribution. Merci à tous de nous avoir partagé avec enthousiasme le fruit de vos travaux de recherche. Nous vous savons gré des découvertes intéressantes que vous nous avez ainsi permis de réaliser durant ces trois jours. Nous sommes conscients que votre temps de parole à chacun a été limité. Cela était certainement frustrant pour vous comme pour nous, mais vous nous avez mis l'eau à la bouche et donné envie d'aller plus loin !

Il y a une conviction qui semble partagée par un grand nombre de participants après vous avoir entendus, c'est que ce colloque a mis à jour un trésor inestimable qui avait insuffisamment été exploré jusqu'à ce jour. Non seulement nous avons découvert la riche personnalité de Mgr Alexandre-Raymond Devie et l'influence déterminante de celui qui fût le premier évêque (1823-1852) du nouveau diocèse de Belley (1822) ; mais nous avons également appris à mieux connaître les richesses d'une période souvent méconnue de notre histoire locale.

Il est certes difficile d'opérer une synthèse de ce que vous nous avez donné et je n'ai pas la prétention de tirer des conclusions.



Il n'y a certes pas lieu de clore le sujet. Chacun, dans votre domaine de compétence, vous nous avez ouvert l'intelligence à ce qui s'est passé dans notre diocèse il y a 200 ans. Vous avez merveilleusement bien resitué Mgr Alexandre-Raymond Devie dans son contexte géographique et historique, politique et religieux, littéraire et artistique. Vous l'avez également resitué avec perspicacité dans son réseau de relations : avec ses collaborateurs dans le gouvernement du diocèse, avec les prêtres, avec les religieux et les religieuses, notamment les maristes et les sœurs de saint Joseph ; mais également les autres protagonistes de la société de l'époque, particulièrement en matière d'arts.

Vous l'avez largement et admirablement décrit dans son action pastorale : ses enseignements, l'ouverture d'un séminaire diocésain à Brou, l'enquête approfondie auprès des prêtres sur la situation du diocèse à son arrivée, l'enseignement scolaire et l'éducation chrétienne, l'action sociale avec les maisons de soins et le pensionnat industriel de Jujurieux ; la création artistique : architecturale, musicale, picturale et sculpturale ; les missions paroissiales, sans oublier l'accompagnement prudent de deux grands saints, Jean-Marie Vianney et Pierre Chanel, ainsi que de

Gabriel Taborin, fondateur des frères de la Sainte Famille.

Il me revient à présent d'ouvrir l'avenir en vous partageant quelques réflexions inspirées par les apports de ces trois journées. Ce que nous avons appris de l'épiscopat de Mgr Alexandre-Raymond Devie constitue en effet un message puissant pour notre temps présent et futur.

Au travers de ce que nous avons entendu, nous avons pu cerner quelques traits de la personnalité de Mgr Alexandre-Raymond Devie et de son action. Voici ce que je retiens personnellement.

1) Il s'agit d'un rassembleur et d'un homme de conciliation. Dans sa première lettre pastorale, il annonce : « La religion doit réunir ». De fait, c'est un homme de communion, qui sert l'unité à tous les niveaux : d'abord entre les citoyens sortis divisés d'une période troublée ; ensuite entre les prêtres qui se sont opposés au sujet du serment (n'oublions pas que 87% avaient prêté serment !) ; enfin entre les divers territoires d'un département très contrasté, où il s'agissait de réunir des singularités marquées. Ainsi il a su surmonter l'antagonisme entre Bourg et Belley et il est parvenu à faire vivre ensemble les gens des plaines et ceux des montagnes.



2) Homme de conciliation, il n'est pas pour autant un homme mou. C'est un homme de conviction et bien déterminé. Nous constatons que celui qui avait résisté et avait été prêtre réfractaire durant la période révolutionnaire sait ce qu'il veut, qu'il est capable de mettre en œuvre avec fermeté ce qu'il estime juste et bon. Nous sommes témoins qu'il ne craint pas les situations conflictuelles et sait même tenir tête lorsque cela s'avère nécessaire.


3) C'est par ailleurs un homme sage qui n'agit pas dans la précipitation. Il prend son temps pour laisser mûrir les décisions et discerner. Il a lui-même averti : « les arbres qui croissent vite durent peu ». Nous pouvons le constater très concrètement dans sa relation avec saint Pierre Chanel, le futur apôtre de l'Océanie et avec Gabriel Taborin, le fondateur des Frères de la sainte Famille. Il met ces deux hommes à l'épreuve et vérifie l'authenticité de

leur appel avant de les laisser suivre leur propre route et même les encourager dans l'accomplissement de leur vocation particulière.

4) C'est un homme efficace qui sait aussi assumer ses responsabilités et prendre sans tarder les décisions qui s'imposent à lui. Dès son arrivée dans le diocèse de

Belley, nous le voyons en effet prendre des mesures immédiates, qui seront déterminantes, comme la création d'un grand séminaire à Brou ou la mise en place de retraites pour les prêtres ainsi que le lancement de visites pastorales. On retiendra avec étonnement et admiration que dès son arrivée il a accompli pas moins de 20.000 confirmations en quinze jours, puisqu'un long retard s'était constitué dans le domaine de la célébration des sacrements !

5) Enfin, force est de constater que c'est une orientation pastorale très claire qui inspire ses diverses décisions. Nous avons pu le vérifier par exemple en matière d'art. La motivation de ses choix est dictée par le désir de rejoindre le plus grand nombre et d'œuvrer pour le long terme. Nous avons identifié ses priorités pastorales. J'en relève au moins cinq : l'unité du diocèse ; la formation des séminaristes ; la formation continue



des prêtres ; la connaissance approfondie de son diocèse (enquête, visites) ; l'instruction des enfants par la multiplication des écoles (n'oublions pas qu'à son arrivée, le département était alors situé au 57^e rang du pays pour la scolarisation des enfants).

Demandons-nous maintenant quel message accueillir pour notre temps. Je risquerai un parallèle entre l'état des lieux il y a 200 ans et la situation présente. On peut en effet identifier un certain nombre de traits communs, si je me réfère à ce que nous savons des résultats de l'enquête de 1823. Pour commencer, aujourd'hui comme hier, nous sommes face à un phénomène de déchristianisation massive, qui se traduit notamment par la recrudescence de la superstition et le non-respect du repos dominical. Ensuite, nous constatons une adhésion assez large de la population aux principes de la Révolution, qui se traduit par un esprit d'indépendance, de refus de l'autorité, de subjectivisme, avec le rêve d'une nouvelle forme d'Eglise (rien de nouveau, quand on pense aujourd'hui à la manière d'aborder le thème du synode par certains ou bien, à l'extrême inverse, la revendication autour de l'ancien missel). Enfin, nous sommes dans les deux périodes face à une réalité de perte : tarissement des vocations, effacement de la pré-

sence de la vie religieuse, et disparition d'une large partie du patrimoine, ce qui fait que l'Eglise ne dispose plus des moyens humains ni matériels lui permettant d'exercer sa mission avec aisance.

Si je considère quels ont été les points d'attention de Mgr Alexandre-Raymond Devie, cela peut certainement nous éclairer sur ce que nous avons à réaliser nous-mêmes aujourd'hui pour entrer résolument dans la nouvelle évangélisation. Il y a d'abord l'effort de rassembler, pour l'unification de l'Eglise diocésaine autour de son pasteur. Ensuite l'accent placé sur la formation avec le souci, non pas de dénoncer et combattre l'erreur, mais, positivement, de promouvoir et diffuser la Vérité avec prudence et pédagogie. Avec une attention particulière pour la formation initiale des séminaristes et la formation continue des prêtres, en insistant sur la piété, l'instruction, la confraternité et le témoignage de vie. Sans oublier l'instruction des enfants par la multiplication des établissements scolaires. Celle-ci reste d'actualité, car c'est une priorité d'annoncer l'Évangile aux 16.000 élèves scolarisés dans nos institutions.

Je relève ensuite le souci de nourrir des relations de proximité avec la réalité du diocèse, comme en témoignent l'enquête de 1823 pour la connaissance du diocèse, les nombreuses visites pastorales, la fondation des Missionnaires diocésains et les publications abondantes. Puis je note l'attention à s'entourer de personnes compétentes pour gouverner efficacement. Pour ne citer qu'eux : l'abbé Rey comme prédicateur, l'abbé Irénée Depéry, l'abbé Delacroix d'Azolette, l'abbé Ruivet comme vicaire généraux, l'abbé Perrodin et l'abbé Portalier respectivement comme supérieur et directeur du séminaire de Brou, Mère Saint-Benoît comme supérieure générale des Sœurs de saint Joseph, M. Chénard et Louis Dupasquier comme architectes. Aujourd'hui nous devons continuer de nous appuyer sur des personnes compétentes, notamment des fidèles laïcs, comme l'Économiste diocésain, le Directeur diocésain de l'Enseignement Catholique, et les membres du Conseil diocésain pour les affaires économiques.

Mgr Alexandre-Raymond Devie entend s'inscrire dans une histoire sainte. On remarque qu'il commence sa mission par un pèlerinage à Annecy sur le tombeau de saint François de Sales, modèle du bon évêque. Et dès sa première lettre pastorale il fait

fréquemment référence aux grands saints qui ont marqué l'histoire du diocèse : saint Anthelme, saint Arthaud, saint Gérard, etc. Cela est même inscrit dans la pierre, par les seize statues du clocher de la cathédrale. Cette promotion de la sainteté passe par le renouveau de la vie consacrée, d'où le développement des communautés religieuses. Dans cette même ligne, le concile Vatican II a enseigné l'appel commun à la sainteté et le pape François nous a adressé l'exhortation apostolique *Gaudete et exultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel (19 mars 2018).

Il reste beaucoup à explorer pour approfondir notre connaissance de la personne et de l'action de Mgr Alexandre-Raymond Devie. Je lance donc un appel et invite à poursuivre le travail entrepris. Ainsi on aimerait savoir ce qui a préparé Alexandre-Raymond Devie à exercer sa mission épiscopale avec le fruit que nous constatons. Il serait intéressant d'en savoir davantage sur sa formation initiale à l'école sulpicienne et sur l'exercice de ses premières responsabilités, au séminaire de Viviers comme enseignant de philosophie et de morale puis comme supérieur et dans le diocèse de Valence comme vicaire, aumônier de la Visitation et Grand Vicaire (Vicaire Général).

De même, il serait intéressant de connaître plus précisément son lien avec l'enseignement de saint Alphonse de Liguori et la manière dont il l'a diffusé. Nous avons eu un faible aperçu du résultat de l'enquête de 1823. Il serait intéressant d'exploiter plus avant les réponses, afin de mieux apprécier l'état du diocèse de Belley à l'arrivée de Mgr Alexandre-Raymond Devie.



La biographie de Mgr Alexandre-Raymond Devie reste à faire, puisqu'il n'y a pratiquement rien eu depuis la biographie de style hagiographique de l'abbé J. Cognat. Je rêve d'une belle biographie pour que les chrétiens du diocèse et les Aindinois en général puissent s'approprier l'histoire de ce grand évêque. Il faudrait une biographie destinée au grand public et pourquoi pas aussi une bande dessinée ? Peut-être que cela donnera lieu un jour à l'ouverture d'un procès de béatification.

Plus largement, nous avons besoin d'un ouvrage qui regrouperait les témoignages des saints et autres personnalités catholiques qui marquent l'histoire de l'Eglise dans les Pays de l'Ain et traduisent le rayonnement de l'Eglise sur l'ensemble de la société. Je pense notamment aux saints évêques chartreux Anthelme et Arthaud, à saint François de Sales et à son ami et confrère Jean-Pierre Camus, à la bienheureuse Rosalie Rendu, à saint Vincent de Paul, à Gabriel Taborin, dont les frères sont maintenant présents sur tous les continents ; et bien sûr à saint Jean-Marie Vianney et saint Pierre Chanel. Il faudrait aussi parler de l'histoire de la fondation des pères maristes (Père Jean-Claude Colin) et des sœurs maristes, de la sœur Marie du Sacré-Cœur Bernaud, visitandine promotrice de la Garde d'Honneur du Sacré Cœur, de l'abbé Gabriel Gay, vicaire de Nantua mort en déportation...

L'enjeu est de taille. Comme l'évoquait Jean-Pierre Gerfaud en ouvrant ce colloque, la démarche qui consiste à mieux comprendre ce qui s'est passé, nous permet de mieux comprendre notre présent et nous facilite une meilleure appréhension de l'avenir.

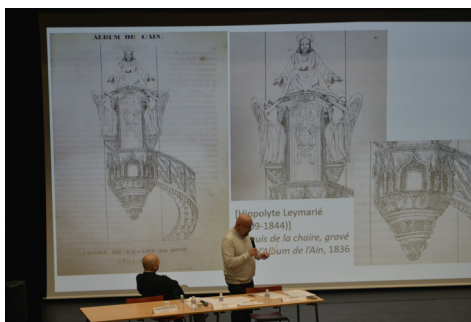
En tous cas, ce regard approfondi sur le passé est une invitation à l'espérance en période troublée. Il nous rappelle utilement que Dieu est Maître de l'histoire, que l'Esprit Saint est fidèlement à l'œuvre et que le Seigneur donne toujours à l'Eglise en temps voulu les pasteurs dont elle a besoin.

« Nous avons un saint évêque », affirmait le saint curé d'Ars. On nous a rapporté que Mgr Alexandre-Raymond Devie avait achevé son testament spirituel en promettant de demander à Dieu de nouvelles bénédictions sur ses chers diocésains, si celui-ci lui faisait miséricorde après sa mort. Demandons-lui donc ses bénédictions pour que nous puissions grandir en sainteté et continuer d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'Eglise dans l'Ain !

+ Pascal ROLAND



Les actes du colloque historique (une trentaine d'interventions) tenu du 10 au 12 octobre à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg-en-Bresse et à l'ancien palais épiscopal de Belley seront publiés par la Société Nouvelle Gorini à la fin du Jubilé (juin 2023).



Ordinations diaconales : homélie de Mgr Roland

Ordination diaconale d'Eric BOUVATTIER, Hugues d'AUBIGNY et René-Paul HUET, à Notre-Dame de Bourg le 29 octobre 2022

Lectures : Ph 1, 18b-26 ; Ps 41 ; Actes 6, 1-8 ; Luc 14, 1.7-11)



Qu'est-ce qu'un diacre ? Le diacolat est encore un tout jeune ministère, puisque cela ne fait que 50 ans qu'il a été rétabli dans nos diocèses de France. On peut donc affirmer que nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements. De ce fait, on éprouve des difficultés à visibiliser ce ministère, et on demeure somme toute quelque peu embarrassés pour énoncer les contours précis de ce ministère qui peut dans les faits épouser des formes très variées.

Il est révélateur de noter qu'assez spontanément bien des gens définissent le diacre en disant ce qu'il n'est pas : ils affirment en effet qu'il n'est ni une sorte de super enfant de

chœur, ni une sorte de vicaire paroissial, corvéable à merci. Les plus savants préciseront que le diacre n'exerce pas un ministère pastoral et qu'à ce titre il doit être clairement distingué du ministère épiscopal et du ministère presbytéral.

Mais il n'aura échappé à personne que nul ne peut être ordonné prêtre ou évêque sans avoir d'abord été or

donné diacre. J'aime à rappeler que l'ordination diaconale ne constitue pas pour les évêques et les prêtres une simple étape de parcours qu'ils pourraient vite oublier. En effet, ils demeurent diacres à vie : la configuration au Christ Serviteur est fondamentale, et doit être constamment travaillée, sinon l'exercice de l'autorité pastorale risque d'être dévoyé et exercé de manière mondaine.

Car, fondamentalement, être ordonné diacre, c'est être ordonné au service. C'est d'ailleurs ce que signifie le terme grec diakonos, traduit par le mot diacre : ce terme désigne en effet un serviteur. Être ordonné diacre, c'est recevoir la mission de signifier à tous les baptisés que nous sommes un peuple de serviteurs parce qu'intimement unis au Christ Serviteur par notre baptême.

Sans doute convient-il d'ajouter que les diacres ont particulièrement à signifier les caractéristiques du service évangélique.

On l'oublie trop fréquemment, ce service se déploie en 2 directions indissociables et complémentaires : le service de Dieu et le service du prochain. Le service de Dieu, c'est le service de la louange. Il s'agit de rendre à Dieu ce qui est à Dieu et de le louer pour ses bienfaits.

C'est un acte de gratuité, répondant à la gratuité.

C'est un acte de reconnaissance.

Quant au service du prochain, il doit être gratuit, inconditionnel et universel afin de signifier clairement l'absolu de l'amour que Dieu porte à toute créature humaine. C'est pourquoi les diacres reçoivent fréquemment une mission au service des populations les plus défavorisées : telles les personnes malades ou handicapées, les personnes détenues, les personnes à la rue et les migrants, etc.



Le diacre doit signifier à tout baptisé et particulièrement à ceux qui, en plus, sont ordonnés au presbytérat et à l'épiscopat, que nous sommes unis au Christ Serviteur et que nous avons pour mission de servir comme lui. En effet, le Christ donne sans rien attendre en retour. Il ne condi

tionne aucunement le don qu'il fait de lui-même. Lorsqu'il sert, il prend le risque de n'être pas accueilli, mais plus encore celui d'être incompris, rejeté, maltraité, et conduit jusqu'à la mort violente. Tel est celui que nous servons, celui que nous avons à imiter.

Les lectures bibliques de ce jour nous offrent quelques repères supplémentaires. La première lecture nous signifie clairement l'objectif du service : il importe avant tout que le Christ soit annoncé.

Pour atteindre cet objectif peu importe que je meure ou que je vive, affirme saint Paul. L'essentiel, précise-t-il, c'est que le Christ soit glorifié dans mon corps. C'est-à-dire que le concret de mon existence témoigne de l'amour divin qui nous précède et ne nous abandonne jamais. N'oublions pas que le premier diacre, saint Etienne, est mort martyr. Et bien d'autres également, comme saint Laurent.

Quant à la deuxième lecture, qui nous rapporte l'institution des diacres, elle nous indique que le but de cette institution, c'est, d'une part, que personne ne se trouve délaissé au sein de la communauté ; et, d'autre part, que les apôtres soient déchargés de ce qui ne constitue pas le cœur de leur mission première. Il est intéressant de noter le fruit de cette institution. Lorsque chacun est à sa place, « la Parole de Dieu est féconde » et le diacre Etienne, rempli de la grâce et de la puissance de Dieu, accomplit parmi le peuple des prodiges et des signes éclatants. Autrement dit, lorsque chacun accomplit ce pour quoi il est appelé et envoyé, il y a une harmonie au sein du Corps ecclésial et cela porte du fruit pour le bien de tous. L'Esprit Saint ne trouvant pas d'obstacle à son action dans le cœur des croyants, l'œuvre de Dieu se déploie et la Bonne Nouvelle se trouve annoncée à tous.

Enfin, l'Evangile nous met en garde contre la propension que nous avons tous à chercher la 1^o place, plutôt que de nous placer à la dernière. Or nous avons à laisser Dieu agir : car c'est lui seul qui peut nous élever. Vous aurez compris que lorsque Jésus annonce : « Quiconque s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé », il parle d'abord de lui-même.

Car, au fond, on peut décrire toute la vie de Jésus comme une descente : « Il n'a fait que descendre : descendre en s'incarnant, descendre en se faisant petit enfant, descendre en obéissant, descendre en se faisant... pauvre, délaissé, exilé, persécuté, supplicié, en se mettant toujours à la dernière place », écrivait saint Charles de Foucauld (*Voyageur dans la nuit*, 208).

De fait, nous constatons que le Fils de Dieu ne s'attribue pas la 1^o place. Il s'abaisse lui-même en prenant la condition de créature. Il s'abaisse en acceptant d'être compté parmi les pécheurs.

Et s'abaisse même jusqu'à être condamné et exécuté comme un malfaiteur. Il s'abaisse dans l'abandon, jusqu'à être mis au tombeau.

Vous remarquez que, ce faisant, il laisse agir le Père. Celui-ci lui envoie l'Esprit Saint, lequel le relève d'entre les morts et le fait monter au plus haut des cieux. Comme le dit saint Paul dans l'épître aux Philippiens : « Dieu l'a exalté : il l'a doté du Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et aux enfers, et que toute langue proclame : « Jésus Christ est Seigneur » à la gloire de Dieu le Père » (Ph. 2, 9-12)

Aussi, comme l'explique fort bien sainte Thérèse de Lisieux, le progrès spirituel ne consiste pas à gagner quelque chose, mais au contraire, à tout perdre ! Il ne s'agit pas de monter, mais de descendre ! « Je vois bien que vous vous trompez de route - déclare-t-elle un jour à une novice - Vous voulez gravir une montagne, et le bon Dieu veut vous faire descendre : il vous attend en bas de la vallée fertile de l'humilité. »

Voilà finalement ce que, par l'exercice de leur ministère, les diacres ont à rappeler constamment à toute l'Eglise et à toute l'humanité ! Ils ont à illustrer très concrètement par leur vie et leur ministère la recommandation de saint Paul dans la lettre aux Ephésiens : « Ne soyez jamais intriguants ni vaniteux, mais ayez assez d'humilité pour estimer les autres supérieurs à vous-mêmes. Que chacun de vous ne soit pas préoccupé de ses propres intérêts ; pensez aussi à ceux des autres. Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ephésiens 2, 3-5).

+ Pascal ROLAND



Conseil presbytéral 13-14 octobre - Compte-rendu

(3 soirées) ou un parcours

Compte-rendu de la réunion du Conseil presbytéral à l'abbaye Notre-Dame des Dombes (13-14 octobre 2022)

1) Eprouvant le besoin de nous donner des repères communs sur la manière de gérer les demandes de baptême d'enfants nés dans des situations inhabituelles, nous sommes rapidement venus à élargir le sujet et à déplacer la question initiale. L'examen de cas limites nous a en effet conduits à réfléchir à l'ensemble des demandes de baptême de petits enfants. Nous avons pris acte du malaise croissant éprouvé par les pasteurs en raison de l'écart grandissant entre la demande exprimée et la mission dont nous sommes porteurs. Dans la plupart des cas, les gens demandent en effet un baptême, alors que nous proposons une vie baptismale. Dans ces circonstances il ne s'agit pas de remettre en cause le pédobaptême, mais de définir clairement les conditions objectives dans lesquelles celui-ci peut être pratiqué. Il devient de plus en plus évident que la réponse aux demandes, hormis le cas de familles « pratiquantes », doit être précédée d'une sorte de précatéchuménat, par exemple avec le parcours du diocèse Grenoble « Venez et voyez »

« Alpha », afin de présenter ce qu'est la vie chrétienne et à la suite de cela proposer un cheminement

catéchuménal familial pour ceux qui souhaitent persévérer. Il s'agit de s'assurer d'un espoir fondé d'éducation catholique. Faute de quoi la célébration du baptême doit être différée. Nous discernons un appel urgent à réfléchir sur nos pratiques. Nous devons certainement engager nos énergies et nos forces vives davantage dans l'accueil des catéchumènes et l'accompagnement des « recommençants ». Et envisager sérieusement un parrainage par des membres de la communauté paroissiale. C'est pourquoi le souhait a été émis d'en faire le thème d'une prochaine session du presbyterium. Nous allons nous inspirer des pratiques du diocèse de Chambéry pour ce qui est de la rédaction des actes de baptême et de celui d'Aix et Arles pour le dialogue pastoral. Le P. Christian Josselin s'est engagé à rédiger un projet de note pour donner des recommandations pratiques.

2) L'évêque a rédigé un document intitulé « Quelques réflexions sur la responsabilité 'pastorale' d'un chef

Conseil presbytéral 13-14 octobre - Compte-rendu

d'établissement de l'Enseignement

Catholique ». A l'origine de cette réflexion, il y a la chance et le défi de la présence de 16.000 élèves scolarisés dans nos établissements de l'Ain. Il nous revient de tous les rejoindre pour une première annonce de la foi chrétienne et pour le soutien d'une communauté chrétienne au sein des établissements. Mais également la difficulté parfois rencontrée de bien articuler les responsabilités des différents acteurs : chef d'établissement, 'animateur en pastorale', 'prêtre référent', curés, parents. Enfin la question de la préparation et de la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne. Il est intéressant d'échanger sur nos pratiques diversifiées et les équilibres trouvés localement. Il y a un vrai consensus sur l'opportunité d'évangéliser à l'école et une insistance sur la nécessité de travailler ensemble, pour le bien des personnes.

3) La prochaine ordination de trois diacres permanents a donné l'occasion de parler de leur formation. L'arrivée de deux nouveaux évêques dans les diocèses avec lesquels nous organisons la formation est l'opportunité de revoir le contenu et les modalités de la formation.

4) Nous avons travaillé une proposition de texte qui sera adressé par l'économiste diocésain à toutes les paroisses pour sensibiliser chacun aux efforts à effectuer pour opérer des économies d'énergie à un moment où la situation devient particulièrement préoccupante du fait des hausses considérables de tarifs.

5) A propos de l'année jubilaire, on signale qu'Isabelle Gin et Marie-Michèle Plagne ont réalisé deux jeux de l'oie. L'un pour mieux connaître saint Jean-Marie Vianney, l'autre sur Mgr Alexandre-Raymond Devie. On peut les emprunter pour une animation paroissiale. Par ailleurs, il a été suggéré que les journées d'archidiaconé soient organisées avec une visite au monastère de Brou et une présentation de l'action épiscopale de Mgr Alexandre-Raymond Devie.

6) Les membres de l'équipe diocésaine qui prépare les JMJ de Lisbonne attendent de l'aide des prêtres et des paroisses pour annoncer les JMJ et obtenir un soutien financier et spirituel : vente de « goodies » (produits dérivés) à la sortie de la messe, mise en rapport avec les jeunes qui pourraient être intéressés par les JMJ, sans oublier

les jeunes professionnels, les

personnes impliquées

catéchumènes et néophytes de la tranche d'âge 18-35 ans.

7) La suppression des quêtes impérees et leur remplacement par une taxe globale : La manière de faire précédente n'était pas très lisible. Il y aura dorénavant, une seule contribution calculée sur les recettes de chaque paroisse en fonction de l'année précédente selon un point d'indice, recalculé régulièrement. Cette taxe ne concerne que les activités propres au diocèse, pas la solidarité, le Secours Catholique par exemple. Les mouvements caritatifs inquiets de la suppression des quêtes impérees, comptent sur la mobilisation paroissiale pour ne pas oublier la quête annuelle. Dans un esprit de vérité chaque paroisse aura une vision de ce que chacune a reçu de ses paroissiens mais aussi ce que chacune doit au diocèse. Nous invitons à mieux communiquer sur ce que coûte la célébration d'une messe, l'entretien des bâtiments, le traitement des prêtres... et mettre en rapport les charges avec les produits des quêtes et du denier de l'Eglise. L'assemblée générale diocésaine annuelle expose la situation à tous ses participants mais nous souhaitons en outre une réunion spécifique pour que l'économiste diocésain expose la situation aux

dans les conseils économiques des paroisses, qui comprennent les réalités financières.

8) La préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne : Il est important que les catéchumènes découvrent l'Eglise paroissiale et l'Eglise diocésaine. Chaque paroisse qui accompagne des catéchumènes doit créer une cellule d'accompagnement. Deux dossiers existent : pour les mineurs (14-17 ans) et pour les majeurs. L'évêque rappelle que l'appel décisif est incontournable mais les autres événements sont à adapter en fonction de ce qui existe déjà localement pour les adolescents. Par ailleurs, certains jeunes sont isolés, pour eux il est important qu'ils soient accompagnés en diocèse. En ce qui concerne la célébration des trois sacrements de l'initiation dans la nuit de Pâques, il faut s'y tenir puisque c'est la règle ecclésiale. Si on pense que le jeune n'est pas prêt pour l'Eucharistie ou la confirmation, c'est souvent qu'on a accéléré la préparation et pas pris le temps de vivre les étapes.

La progression du catéchumène a lieu avant l'appel décisif, pas après. La progression déterminante a lieu avant l'appel décisif et n'est pas à confondre avec la catéchèse

Conseil presbytéral 13-14 octobre - Compte-rendu

mystagogique.

9) Le service des exorcistes : Trois exorcistes nouvellement nommés dans notre diocèse. Chaque personne demandant l'aide d'un exorciste, s'adresse au préalable aux prêtres en paroisse. Une personne qui s'adresserait directement au prêtre exorciste serait mise en contact avec le prêtre de la paroisse chargé d'opérer un premier discernement et d'accompagner dans la durée. Une permanence hebdomadaire se tiendra à la maison Jean-Marie Vianney, sur rendez-vous, selon les demandes. Chaque prêtre exorciste prend à son tour la permanence téléphonique, un seul numéro : 06 11 88 72 27.

10) L'application de la réforme liturgique : Constatant qu'il y a des interprétations et des pratiques différentes suite à Traditionis custodes, l'évêque présente sa lettre destinée aux prêtres. Il fait également écho à la lettre du pape François Desiderio desideravi, qui nous invite à envisager notre rapport à la liturgie à partir du désir du Christ lui-même. Le lieu désigné dans notre diocèse où la messe peut être célébrée selon le missel de 1962 est exclusivement à Coligny. Cependant le premier dimanche de chaque mois, la messe y sera célébrée selon le missel actuellement en vigueur.

Cette célébration n'est pas permise ailleurs. Le sanctuaire d'Ars ne déroge pas à ces règles, toutefois, un prêtre peut célébrer seul dans la crypte de la basilique selon le missel de 1962.

Service des exorcistes

Trois prêtres viennent d'être nommés exorcistes diocésains. Pour favoriser le bien des âmes et une bonne collaboration, ils ont estimé opportun d'organiser leur mission en établissant des permanences et en demandant aux personnes de bien vouloir rencontrer d'abord un prêtre de leur paroisse, lequel pourra les mettre en contact avec le service des exorcistes en vue de prendre rendez-vous. Les prêtres des paroisses ont reçu un courrier des exorcistes contenant quelques explications et les coordonnées du service des exorcistes.

Charte nationale des exorcistes (extraits)

1. L'exorcisme dans l'Église catholique

Quelques textes magistériels et ecclésiaux précisent le ministère d'exorciste.

- Catéchisme de l'Église Catholique (n°1673)

« Quand l'Église demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'exorcisme. Jésus l'a pratiqué (cf. Mc 1,25-26) ; c'est de lui que l'Église tient le pouvoir et la charge d'exorciser (cf. Mc 3,15 ; 6,7.13 ; 16,17) ».

- L'exorcisme dans l'Église catholique¹

« La pratique de l'exorcisme s'inscrit dans le combat du Christ contre les forces du mal et contre le péché, combat duquel le Christ est sorti victorieux. [...] Dans la vie de l'Église, l'exorcisme a pour but une délivrance qui permet de se tourner vers Dieu pour croire en lui et vivre avec lui ».

- Code de Droit Canonique (c. 1172)

§ 1 « Personne ne peut légitimement prononcer des exorcismes sur les possédés, à moins d'avoir obtenu de l'Ordinaire du lieu une permission particulière et expresse ».

§ 2 « Cette permission ne sera accordée par l'Ordinaire du lieu qu'à un prêtre pieux, éclairé, prudent et de vie intègre ».

- 2. L'exorciste est un prêtre nommé - officiellement et formellement - par son évêque.

3. L'exercice du ministère de l'exorciste

a) L'exorciste est «pasteur» et «homme de prière»

- Il agit au nom du Seigneur et de l'Église. Il exerce son ministère avec charité et humilité.

- Il accueille la personne dans «tout ce qu'elle est», avec respect et délicatesse, sans préjugé ni jugement.

Service des exorcistes

- Il l'écoute avec bienveillance et attention, à la manière de Jésus-Christ. La qualité de cette écoute est toujours à ajuster, en particulier par les reprises en équipe et la formation.

- Il accompagne les personnes souffrantes avec miséricorde et amour.

b) L'exorciste est un prêtre «éclairé»

- Il se forme, en particulier par la participation aux sessions nationales et par la connaissance des publications importantes pour ce ministère (documents du Magistère, etc.).

- Il se fait superviser pour vérifier et aiguïser son discernement.

- Il expérimente, dans sa propre vie, le discernement spirituel.

c) L'exorciste est un prêtre «prudent»

Le terme de prudence porte sur le discernement et le choix des moyens les plus appropriés pour tendre à la liberté et à sa mise en œuvre.

- Une grande prudence s'impose dans la relation avec les médias. La confidentialité des rencontres - et de la prière consécutive - doit demeurer entière. En cas de demande d'entretien avec des journalistes, il convient de prendre l'avis du délégué diocésain à la communication.

- La confidentialité est également indispensable pour les coordonnées des membres du Service. Seuls les moyens de joindre le Service sont publics. Tout autre renseignement doit rester dans le domaine privé.

d) L'exorciste est un prêtre «de vie intègre»

Cette intégrité touche, entre autres, le rapport à l'argent, à l'image et au pouvoir.

Le service de l'exorcisme est gratuit : aucun argent n'est demandé aux personnes accueillies. Si, cependant, quelqu'un souhaite faire un don, celui-ci est reçu comme une offrande pour la vie de l'Église.

4. Un ministère en Église

- Envoyé par l'évêque, l'exorciste lui rend compte régulièrement de son ministère et l'invite à rencontrer l'équipe.

- L'accueil des personnes par le Service de l'exorcisme s'inscrit généralement dans une courte période et constitue un passage dans leur vie chrétienne. Pour soutenir ces personnes dans la durée, il importe de leur indiquer des lieux d'Église où elles peuvent trouver un accueil fraternel et une bonne nourriture spirituelle (paroisse, communauté religieuse, groupe de prière ou autre...). Il faut les encourager à ne pas rester seules, mais à retrouver la dimension ecclésiale de leur foi.

- Les personnes d'autres diocèses qui prennent contact avec le Service seront orientées vers le Service de l'exorcisme de leur propre diocèse.

S'il n'est pas possible de fournir cette indication, l'exorciste prendra lui-même contact avec celui du diocèse d'origine pour se renseigner sur le parcours éventuel déjà suivi. Le ministère de l'exorciste est à resituer dans l'ensemble de la pastorale de l'Église : *l'annonce de la Bonne Nouvelle, l'invitation à suivre un chemin de conversion et de réconciliation.*

+ Mgr Guy de KERIMEL avec le Bureau national des exorcistes (juillet 2013)

Annuaire et calendrier liturgique 2022

L'annuaire 2022 du diocèse de Belley-Ars et calendrier liturgique de la province ecclésiastique sont actuellement en vente dans les librairies chargées de la diffusion :

- La Procure-Notre Dame – 16, rue Notre-Dame – 01000 Bourg-en-Bresse

04 74 22 41 16 – librairie.bourg@laprocure.com

- Magasin du Sanctuaire d'Ars – 451, rue Jean-Marie Vianney – 01480 Ars-sur-Formans

04 74 08 17 29 – magasin.ars@belley-ars.fr



- Les prêtres aînés qui auraient de la difficulté à se procurer l'annuaire et le calendrier liturgique peuvent s'adresser à la chancellerie ou à l'équipe d'accompagnement des prêtres aînés.

- Dans les semaines à venir, un annuaire sera remis aux curés et aux responsables de service diocésain pour l'usage de leur groupement paroissial ou de leur service : pour se procurer des exemplaires supplémentaires, s'adresser aux librairies diocésaines.

Messes pour les défunts

02 novembre

Selon une sainte tradition répandue dans un grand nombre de paroisses, la commémoration des fidèles défunts du lendemain de la Toussaint est l'occasion de prier pour les défunts de l'année écoulée en invitant leurs familles, en leur remettant un signe de la prière de la communauté chrétienne et en leur proposant de faire célébrer une Messe pour leur défunt et leur famille.

21 novembre

Depuis 2012, a été instituée chaque 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie, la célébration d'une Messe à l'intention des bienfaiteurs défunts du diocèse et de chacun des groupements paroissiaux. Cette année, Mgr Roland célébrera la Messe Le 21 novembre, Mgr Roland célébrera chez les Dominicaines de Corcelles (Trévoux).

Une Messe doit également être célébrée dans chaque groupement paroissial, par le curé ou par un autre prêtre sous la responsabilité du curé ; cette Messe est annoncée et inscrite sur la feuille paroissiale le dimanche précédent le 21 novembre.

L'offrande de Messe est prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.

Intentions et offrandes de Messe

Les Directives diocésaines sur les intentions et les offrandes de Messe, promulguées en mars 2012 (EPA 2012, n°3, Mars, p. 17-20) encouragent la célébration de Messes à l'intention des défunts : « Lors des obsèques, les membres de la famille et ceux qui tiennent à manifester leur charité pour le défunt sont encouragés à faire célébrer des Messes pour le repos de son âme (huitaine, quarantaine, anniversaire). On annoncera qu'une partie des offrandes recueillies servira à offrir des Messes à l'intention du défunt (deux intentions, si possible). Dans tous les cas, on essaiera d'avertir la famille de la célébration des Messes demandées » (p. 19, n°2.11). Une annexe des mêmes Directives propose l'exemple de monition suivant : « A côté du cercueil se trouvent des corbeilles destinées à recevoir votre offrande. Cette offrande permet à la paroisse d'entretenir cette église et de faire face aux charges qui sont les siennes. Une partie de cette offrande sera prélevée pour faire célébrer des Messes à l'intention du défunt. Demander que des Messes soient offertes pour que Dieu l'accueille en sa Maison, c'est offrir pour lui la plus grande des prières de l'Église, c'est manifester notre foi en la vie

éternelle, c'est aussi garder bien vivant dans notre communauté le souvenir de celui qui nous a quittés ». Les mêmes Directives rappellent (EPA 2012, mars, p. 17, n°1.03, 1.04, 1.06) :

- « L'Église encourage cette pratique, parce qu'elle stimule la charité des fidèles : pour le Christ qui se donne dans l'Eucharistie, pour les vivants et les défunts qui sont l'objet des intentions, pour les prêtres qui appliquent la Messe et pour ceux auprès desquels ils exercent leur ministère. »

- « Les offrandes de messes ne doivent pas être considérées comme un complément du Traitement des prêtres. Elles constituent néanmoins une ressource ordinaire, liée à leur ministère ou à la solidarité sacerdotale. »

- « Même sans avoir reçu d'offrande, il est recommandé aux prêtres de célébrer la Messe aux intentions des fidèles, surtout ceux qui sont dans le besoin (canon 945, § 2). »

24 novembre : Assemblée des doyens (liste actualisée)

- Doyenné de Bourg-en Bresse
P. Dominique BLOT
- Doyenné du Revermont
P. Adrien DIAKIODI
- Doyenné de Bresse
P. Jean-Luc DEBARBOUILLE

- Doyenné du Bugey-Sud
P. Xavier RENDU
- Doyenné du Haut-Bugey
P. Laurent REVEL
- Doyenné du Pays de Gex et Michaille
P. Marc MARTIAL
- Doyenné de la plaine de l'Ain
P. Marcel TAVEL
- Doyenné de la Côteière
P. Rosaire MANGALA
- Doyenné du Val-de-Saône
P. Michel-Jean PILLET
- Doyenné de Dombes
P. Michaël GABORIEAU

Défunts du mois

Sont recommandés à nos prières :

- M. Humbert de VARAX, père de l'abbé Patrick de VARAX, curé du groupement paroissial de Montluel, décédé le 13 octobre 2022, à l'âge de 96 ans.
- Mme Antoinette TEISSET, sœur de l'abbé Jacques CAIL et veuve de son beau-frère André, décédée à Paris le 31 octobre 2022 à l'âge de 98 ans.
- Gabin, fils d'Alexis et Marie-Dominique PERROUD, laïque en mission ecclésiale à Montréal-la-Cluse, décédé le 5 novembre 22 à l'âge de 18 mois.



catholique-belley-ars.fr/jubilé



Depuis le 31 mai 2022, la relique insigne du cœur du saint curé d'Ars visite les communautés paroissiales du diocèse, depuis Ars jusqu'à Belley, doyenné après doyenné. Après le Val-de-Saône (juin), la Côtière (septembre), La Plaine de l'Ain (octobre), c'est actuellement le tour de la Dombes (novembre) !

Personne ne l'avait demandée, elle s'est invitée sur la proposition des membres du conseil presbytéral et sur la demande de Mgr Roland, comme un relais de prière diocésain tandis que se déploient les divers étapes du jubilé du diocèse.

Certaines communautés l'accueillent avec simplicité à l'occasion de leurs rencontres hebdomadaires habituelles (messes, catéchèse, aumôneries). D'autres organisent une ou plusieurs veillées de prières, dans

l'église principale ou dans plusieurs églises. Certains organisent une véritable « retraite paroissiale » en actualisant le charisme apostolique du saint Curé aux besoins de leurs fidèles. D'autres mettent en œuvre une véritable « mission paroissiale » dans tous les villages pour rejoindre les personnes chez elles (parfois 3 villages par jour). Chaque transmission, d'un groupement paroissial à l'autre, est l'occasion d'un bref compte rendu qui est toujours une action de grâce pour les bienfaits spirituels de la présence de cette relique pour les fidèles et pour les prêtres, en particulier pour les gardiens eux-mêmes et pour tous ceux qui participent de près ou de loin à ces événements de la piété populaire.

Une petite image est donnée en souvenir, avec l'acte d'amour de saint Jean-Marie Vianney : rappel concret que la sainteté, à laquelle nous sommes tous appelés, se réalise dans la perfection de l'amour de Dieu et du prochain.

Les Carmélites d'Ars, que l'amour pour le Seigneur Jésus entraîne à aimer le saint curé et tous les prêtres, ont demandé à recevoir cette relique pendant quelques heures, juste avant sa pérégrination. Après s'être relayées auprès d'elle, elles ont accepté d'être les marraines de cette visitation et de porter chacune de

Visitation du saint curé d'Ars : brèves nouvelles

ses étapes dans leurs prières personnelles et communautaires. Qu'elles en soient fraternellement remerciées et que le Seigneur les bénisse. Que soient aussi vivement remerciés tous ceux qui ont consacré de leur temps, de leur énergie et de leur prière pour assurer la mission de gardiens au cours des premières semaines.

En effet, pour accueillir la visitation de la relique dans une communauté paroissiale, la seule obligation est de désigner au moins un gardien dont la mission, après formation et prestation de serment, est de veiller sur cette relique pendant une semaine jusqu'à sa prise en charge par le gardien de la communauté suivante. Merci d'avance à ceux qui accepteront bientôt cette mission pour les communautés des doyennés de la Bresse, du Revermont, de Bourg-en-Bresse, du Haut Bugey, des Pays de Gex et de la Michaille et du Bugey-Sud. Les prochaines formations sont prévues le lundi 28 novembre à Châtillon-sur-Chalaronne et le lundi 19 décembre à Cuet.

La commission de la relique

Image souvenir



Acte d'amour du Saint Curé

Je vous aime, ô mon Dieu, et mon seul désir est de vous aimer jusqu'au dernier soupir de ma vie. Je vous aime, ô Dieu infiniment aimable, et j'aime mieux mourir en vous aimant que de vivre un seul instant sans vous aimer. Je vous aime, ô mon Dieu, et je ne désire le ciel que pour avoir le bonheur de vous aimer parfaitement. Je vous aime, ô mon Dieu, et je n'appréhende l'enfer que parce qu'on y aura jamais la douce consolation de vous aimer. Ô mon Dieu, si ma langue ne peut dire à tout moment que je vous aime, du moins je veux que mon cœur vous le répète autant de fois que je respire.

Ah ! Faites-moi la grâce de souffrir en vous aimant, de vous aimer en souffrant, et d'expirer un jour en vous aimant et en sentant que je vous aime. Et plus j'approche de ma fin, plus je vous conjure d'accroître mon amour et de le perfectionner. Ainsi soit-il.

Agenda diocésain



Prochaine rencontre jubilaire Dimanche 11 décembre à l'église de Saint Vulbas de 14h à 17h sur la piété populaire

- Accueil dans l'église
- Mémoire de Saint Vulbas autour du tombeau et exposition de kakemonos sur les saints.
- Célébration autour de la crèche réalisée par le groupe Foi et Pratiques Artistiques de Bourg-en-Bresse (installée le 24 novembre 2022).
- Diffusion de la lumière de Bethléem apportée par les Scouts et Guides de France et l'aumônerie d'Ambérieu-en-Bugey, Ambérieu ville.



catholique-belley-ars.fr/jubilé



Sommaire

Edito	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Nominations	p. 03
Jubilé	p. 04
Homélie ouverture du Jubilé	p. 05
Colloque historique	p. 10
Ordinations diaconales	p. 17
Compte-rendu Conseil	
Presbytéral octobre 2022	p. 21
Services exorcistes	p. 25
Informations diocésaines	p. 27
Visitation du St Curé d'Ars	p. 30
Agenda diocésain	p. 32

Communiqué de la rédaction : suite à un concours de circonstances ce numéro de EPA paraît avec 15 jours de retard.

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 17 novembre 2022
Directeur de la publication : P. F. Pelletier
Rédaction et mise en page : SDPC
Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars, photojfrimmer, Annick Domeracki
Couverture : Messe d'ouverture du Jubilé
Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication
31, Rue du Dr Nodet – CS 60154
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

[Retrouvez le programme complet du Jubilé sur le site du diocèse : catholique-belley-ars.fr](#)